

# **Appel à projet MEDDE/DEB « rétablissement des continuités écologiques »**

## **Rétablissement de la continuité écologique de la Rivière Blanche - Réhabilitation des gués de la Rivière Blanche**

### **Porteur du projet :**

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique (SICSM)

### **Chef de projet :**

André FERREOL

[ferreol@sicsm.mq](mailto:ferreol@sicsm.mq)

### **Plan de financement prévisionnel**

#### **Dénomination Participation**

Etat (FIBRE)	400 000 €
Conseil Régional	300 000 €
Office de l'Eau	200 000 €
SICSM	500 000 €
<b>Total TTC</b>	<b>1 400 000 €</b>

### **Présentation du projet**

La DEAL et l'ODE ont entrepris le classement des cours d'eau de la Martinique au titre de l'article L.214-17 du Code de l'Environnement qui vise à identifier les réservoirs biologiques (où sera interdit tout nouvel ouvrage susceptible de constituer un obstacle, même partiel, à la continuité écologique) et les cours d'eau à migrateurs pour lesquels une mise en conformité des obstacles actuels doit intervenir dans un délai de 5 ans à compter de la prise de l'arrêté de classement.

La Rivière Blanche fait partie des cours d'eau pré-identifiés comme susceptibles d'être classés dans cette seconde liste. Or, il existe actuellement quelques 16 sauts sur la Rivière Blanche. Le premier correspond à la prise d'eau de l'usine de production d'eau potable de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) exploitée par sa régie, ODYSSI. Les 14 suivants sont la propriété du syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique, le SICSM. Les 2 derniers appartiennent au Conseil Général de la Martinique. Il s'agit en fait de 2 prises d'eau et de 16 gués (glacis) dont la hauteur de chute varie de 0,5 à 3 mètres.

L'objectif de ce projet est de :

- Rétablir la continuité écologique de la Rivière Blanche par la mise en place d'enrochements et la construction de passes à poissons
- Réhabiliter la route des gués afin de sécuriser l'approvisionnement de l'unité de production d'eau potable de Rivière Blanche

### **Partenaires :**

- L'Office De l'Eau de la Martinique (ODE)
- La DEAL Martinique (Service Paysage, Eau et Biodiversité)
- L'ONEMA
- La Fédération Départemental des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Martinique
- Le Conseil Général de la Martinique
- La Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)
- Le Parc Naturel Régional de la Martinique

### **Les enjeux en terme de continuités écologiques du projet**

L'objectif est de garantir la continuité écologique du cours et son repeuplement.

En effet, si les migrations de dévalaison ne nécessitent aucun dispositif particulier au niveau des prises et des gués tant pour les poissons que pour les crustacés, hormis un aménagement du type de grille et une adaptation des horaires de prélèvement, il n'en est pas de même des migrations de montaison. Les études faunistiques menées par le bureau d'études ASCONIT pour le compte de l'Office de l'Eau de la Martinique, dans le cadre de la détermination des débits minimum biologiques ont montré le fort impact des sauts artificiels (prises d'eau et gués) sur les peuplements aval et amont de la Rivière Blanche.

L'étude a donné lieu à des recommandations qui devraient être affinées et adaptées à chaque « saut » par le bureau d'études qui sera chargé de l'opération en parfaite adéquation avec les services de l'état et le comité technique du projet.

En première approche, de façon opérationnelle, il est souhaitable de :

- Conserver un débit d'attrait donc un débit réservé suffisant au niveau de chaque passe à poissons
- Limiter les chutes verticales,
- Implanter des pans inclinés et des enrochements percolés (1V/1,5H),
- Assurer une rugosité maximale sur les pans bétonnés (béton rainuré, implantation de rochers et de galets),
- Eviter les exondations en période d'étiage,
- Mettre en place des passes de type « Passe à écharpe » afin d'assurer la libre circulation des grands et des petits individus pour les seuils à chute importante
- Implanter en berge, pour des seuils à chute modérée des cônes d'enrochements percolés.

## Appel à projet MEDDE/DEB « rétablissement des continuités écologiques »

### Rétablissement de la continuité écologique de la Rivière Blanche - Réhabilitation des gués de la Rivière Blanche

#### Espèces concernées

Crustacés :

*Atya* sp., *Atya innocus*, *Atya scabra*, *Micratya poeyi*, *xiphocaris elongata*, *macrobrachium* sp., *macrobrachium crenulatum*, *macrobrachium faustinum*, *Guinotia dentata*...

Poissons :

*Agonostomus monticola*, *Sicydium* sp., *poecilia* sp., *Oreochromis mossambicus*...

Tableau 2 : Espèces cibles et patrimoniales dans le cadre des DMB



#### Facteurs de réussite

Le principal facteur de réussite est une parfaite coordination et collaboration entre les services de l'état et les différents partenaires afin de faire avancer le projet, faciliter son déroulement et accélérer le traitement des dossiers loi sur l'eau.

#### Calendrier prévisionnel de réalisation/achèvement

juin 2013 : Appel d'offres maîtrise d'œuvre  
 septembre 2013 : Démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre  
 décembre 2013 : Production des Avant Projets concernant la reprise des glacis, les enrochements, les passes à poissons  
 janvier 2014 : Production des projets  
 mars 2014 : Appels d'offres relatifs à la réfection des glacis, la mise en place des enrochements et la construction des passes à poissons  
 mai 2014 : Démarrage des travaux  
 septembre 2014 : Fin des travaux

#### Dispositif envisagé pour le suivi et l'évaluation de l'efficacité des aménagements

Les effets de l'efficacité des dispositifs qui seront implantés seront suivis par les services de l'état. Néanmoins, le SICSM prévoit une campagne de qualification et de quantification des espèces au niveau des seuils 3 ans après la réalisation des aménagements afin d'en évaluer l'impact et l'efficacité. Cette mission complémentaire se fera sous l'égide d'un comité de suivi composé de :

- L'ODE
- La DEAL
- La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Martinique
- Le SICSM

#### Aspect innovant du dispositif (techniques, méthodes, démarches)

Ce projet ne présente pas d'innovation proprement dite. Il s'agit cependant d'une première pour la Martinique. Cette opération participe des objectifs du SDAGE en cours de révision.

